



République  
Française

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de Seine  
et Marne

De la Commune de FAREMOUTIERS

Nombre de membres

Séance du 20 mars 2026

Afférents au Conseil  
Municipal : 23

En exercice : 23

Qui ont pris part à la  
délibération : 23

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de *Monsieur CAUX Nicolas, Maire*.

Date de la  
convocation :  
16/03/2026

Présents : Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Didier COLIN, Nathalie DEPLANQUE, Alain BENOIST, Sonia HABAY, Maxime HAÏSSAT, Marion REY, Benjamin PARAVY, Isabelle TARQUIN, Bertrand CHIGOT, Isabelle AUBERTIN, Bruno DUMONT, Lysiane CAVIC, Frédéric BOUIGE, Donatienne PIPART, Aurélien PERRAULT, Marie-Thérèse LEMAY, Isabelle LOINTIER, Yann MABILAT, Carine VALENTE, Jacques JOMIE

Pouvoirs : Jean-Pierre MIHALJEVIC a donné pouvoir à Nicolas CAUX

Secrétaire de séance : Aurélien PERRAULT

Délibération n°2026/028

Objet de la délibération : CREATION DE POSTES D'ELUS DELEGUES ET NOMINATION DE CES ELUS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2122-18 ;

Considérant que le conseil municipal a déterminé le nombre de postes d'adjoints à 5 ayant chacun des délégations spécifiques ;

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de créer deux postes de conseillers municipaux délégués, nécessaires au fonctionnement de la commune.

Monsieur le Maire propose que ces deux élus soient :

- Maxime HAÏSSAT
- Marion REY

Un arrêté nominatif détaillera les délégations de chacun.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité d'approuver ces décisions.

Le Maire,  
Nicolas CAUX



Le secrétaire de séance  
Aurélien PERRAULT